



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

I.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

mes ordinairement parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (9) moins répandues, elles conservent plus fidelement l'accent d'une bonne éducation, & risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les dames Romaines; mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris: c'est qu'elles ont les organes plus délicats que nous, & plus d'habitude à discerner ce qui plaît ou ne plaît pas.

Plus la prononciation est lente, plus la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture, & bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, sur le Théâtre. Mais les bornes que je me suis prescrites ne permettent pas que je m'arête à ce qui distingue la conversation, la lecture, la déclamation; & je ne considère l'utilité de la Prosodie, que par rapport à la Poésie & à l'éloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers mesurés à la manière des Grecs & des Latins, j'ai seulement voulu en conclure que notre Prosodie avoit été fort connue, dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette sorte de versification fût possible en notre langue, ni, en la supposant possible, qu'elle nous convînt.

Premièrement, elle ne me paroît pas possible. Car, quoique notre langue nous fournisse des longues & des breves, ce n'est pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Tel est la construction de nos phrases, que l'ordre naturel

(9) *De Orat.* liv. III. chap. 21.

Il doit être toujours observé, en vers comme en prose. On fait marcher le nominatif avant le verbe ; il faut que l'adjectif touche immédiatement le substantif, avant ou après ; & lors même qu'en faveur de la netteté ou de l'énergie, nous faisons de légères inversions, elles ont aussi leurs règles, qui nous ôtent la liberté de les glisser où il nous plaît.

Un de nos Poètes n'est donc pas maître d'arranger ses paroles comme bon lui semble, pour attraper la mesure dont il a besoin ; & quand, par hasard, il auroit rencontré la mesure d'un vers Saphique ou Alcaïque, ce n'est pas à dire qu'il pût en faire un second, ni, à plus forte raison une Ode entière, comme les Poètes du seizième siècle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers mesurés, que j'ai eu la curiosité de lire, je n'en ai pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable.

Mais, en second lieu, quand même les vers mesurés seroient pour nous quelque chose de possible, & si l'on veut, de facile, où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette espèce d'harmonie nous convînt ? Quand, dis-je, notre Langue nous permettroit de faire des vers mesurés, sur quel fondement a-t-on voulu que les mesures des Grecs (1) fussent aussi les nôtres ? Il est aisé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, sans doute, est nécessaire pour former & pour assurer le goût : mais le goût,

(1) Vers coriambique - d'metre - hypercatalectique. Vers dactylo-trachaique-tétrametrebra-chycatalectique ; termes employés par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un François ?

à son tour, est nécessaire pour diriger l'érudition, si j'ose ainsi parler, & pour empêcher que l'esprit ne convertisse en poison ce qui est destiné à être la plus saine nourriture. On doit également craindre & l'ignorance & le pédantisme. Ceux qui négligent de s'instruire avec l'antiquité, risquent d'être bien neufs toute leur vie, & ceux qui ne veulent connoître que l'antiquité, ne sont jamais ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons donc en quoi, & jusqu'à quel point nous pouvons tourner à nos usages les secours que nos Anciens tiroient de leur Prosodie. Il est clair que sa vertu consiste dans ce qu'ils appelloient le *rithme*, c'est-à-dire, *l'assemblage de plusieurs temps, qui gardent entr'eux certain ordre ou certaines* (2) *proportions*. Or, il y a ici deux choses à distinguer : la première que c'est un *assemblage de plusieurs temps* ; la seconde, que *ces temps gardent entr'eux certaines proportions*. Quant à la première, nous sommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puisque nous avons, comme eux, nos temps syllabiques. Quand à la seconde, que *ces temps gardent entr'eux certaines proportions*, je demande si cette contrainte étoit préférable à notre liberté : un arrangement régulier des temps syllabiques, mais perpétuellement le même dans la même espèce de Poésie : valoit-il mieux, & donnoit-il plus de jeu à l'esprit ? Au moins conviendra-t-on que le Poète François se trouve précisément dans le cas où étoient les Orateurs & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de règles fixes pour la distribution des longues & des breves dans leur prose ; mais ils ne laissoient

(2) C'est la définition d'Aristide-Quintilien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome V, pag. 152.

pas de les distribuer avec art; & nos Poëtes ont la même facilité, d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous, cela étant, à l'effet que le rythme est capable de produire. Or, son effet propre & unique, c'est de rendre le discours ou plus lent ou plus vif. Plus lent, si l'on multiplie les pieds où dominent les longues. Plus vif, si l'on multiplie les pieds où dominent les breves. Car les pieds sont dans les vers ce que sont les pas dans la danse. Il est vrai que les Anciens étant Maîtres de l'arrangement des mots, pouvoient faire tout de suite autant de vers qu'ils vouloient, composés de mêmes pieds. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit; & ne leur disputons pas cet avantage, si c'en est un. Peut-être au fond que ce retour uniforme de la même cadence, quelque régulière qu'elle soit, ne fait qu'une sorte de beauté, qui, tout préjugé à part, ne tient pas moins que la rime à l'arbitraire. Quoi qu'il en soit, l'utilité réelle de leur Profodie, c'est de pouvoir donner au discours, ou de la vivacité, ou de la lenteur; & nous le pouvons aussi bien qu'eux. J'irois même jusqu'à dire que nous ne sommes pas obligés, comme eux, d'assembler des pieds, & de tels pieds; mais qu'il nous suffit de mettre ensemble, ou un peu plus de breves, ou un peu plus de longues, suivant le besoin.

On peut, dit positivement le P. Mersenne; transporter dans nos vers rimés toute la richesse, la variété & la beauté des mouvements, qui sont dans les Poésies des Grecs, sans qu'il soit nécessaire (3) de pratiquer les vers mesurés. Un aveu

(3) *Harmonie Univ. liv. VI, Propos. 27.*

si formel est glorieux à notre langue ; car le P. Merfenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien , soit dans son traité de l'*Harmonie universelle* , soit dans ses commentaires sur la Genese, où il rapporte, avec des éloges infinis , quelques morceaux de la musique faite sur les vers mesurés de Baïf. *Tels vers*, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grace à les lire & prononcer , en ont beaucoup à être chantés ; comme j'ai vu en de grands concerts faits par les Musiques (4) du Roi.* Un Auteur que Sauval (5) ne cite point, & qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf , nous donne encore une plus grande idée de ces vers mesurés , & des effets admirables qu'ils produisoient accompagnés du chant. Vossius (6) nous invite à en reprendre la méthode : que, s'ils ont échoué autrefois , c'est parce que de mauvais Poètes s'en méloient , mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles.

Je conclus de toutes ces autorités , non pas que nous fassions des vers mesurés , car la chose est démontrée impossible ; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement à la Prosodie. On est content du Musicien , lorsque son air exprime le sens des paroles : peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Prosodie ; & ce seroit une nouvelle source d'agrémens. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas, puisque le Poète le peut parfaitement , comme le P. Merfenne l'avoue , & comme je vais le prouver ?

(4) Dans l'ouvrage cité , page 15.

(5) *Antiquités de Paris* , tome II , page 495.

(6) *De viribus ritmi* , page 131.

Qu'en

Qu'on me permette d'essayer sur Despréaux ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait sur Homere & sur Virgile. Prenons au hasard les quatre vers par où finit le second Chant du Lutrin.

*Du moins ne permets pas..... La mollesse
oppressée*

*Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée ;
Et lasse de parler , succombant sous l'effort ,
Soupire , étend les bras , ferme l'œil & s'endort.*

Quel est ici l'objet du Poëte ? D'achever le portrait de la Mollesse. Et comment la peindroit-il mieux , qu'en la supposant hors d'état de finir sa phrase ? Des cinq derniers mots qu'elle articule , il y en a quatre de monosyllabes , *Du moins ne permets pas* , & si peu de chose suffit pour épuiser ce qui lui reste de forces. Ajoutons que ces deux finales , *mets* , *pas* , marquent bien sa lassitude.

Oppressée est moins un mot qu'une image. Deux syllabes traînantes , & la dernière qui n'est composée que de l'*e* muet , ne font-elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable ?

Tant de monosyllabes dans le vers suivant , continuent à me peindre l'état de la Mollesse , & je vois effectivement *sa langue glacée* , je le vois par l'embarras que cause la rencontre de ces monosyllabes , *sa* , *se* , *sent* , *sa* , qui augmente encore par *langue glacée* ou *gue-gla* me fait presque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Je cours au dernier vers. Commençons par en marquer la quantité.

Soupire , étēnd lēs brās , f'ērmē l'œil , & s'ēndōrt.

Tome II.

Assurément, si des syllabes peuvent figurer un soupir, c'est une longue précédée d'une breve, & suivie d'une muette, *soupire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement est prompt, mais le progrès demande une lenteur continuée, *tënd les bras*. Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle vouloit, *f'ërme l'œil*. Avec quelle vitesse? Trois breves. Et delà, par un monosyllabe bref, suivi de deux longues, & *s'endort*, elle se précipite dans un profond assoupissement.

On peut lire sur ce sujet un excellent Discours (6) de M. Racine le fils, où il cite ces deux autres vers de Despréaux:

*N'attendoit pas qu'un bœuf pressé de l'aiguillon
Traçât à pas tardifs un pénible sillon.*

» On est contraint, dit-il, de les prononcer avec
» peine & lenteur; au lieu qu'on est emporté
» malgré soi dans une prononciation douce &
» rapide par celui-ci:

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Je ne prétends point que Despréaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homere ni Virgile, quoique leurs interpretes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachés, qui le rendent docile à un art dont lui-même il ne se doute pas, comme elle apprend au petit enfant d'un pâtre sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre.

Pardonnons à un grave Philosophe de mé-

(6) Parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XV, page 223.

priser, & même d'ignorer les avantages de la Profodie : mais un Poëte, mais un Musicien peut-il en avoir une connoissance trop étendue ?

Quoique notre Poëte, dit M. Burette aux Musiciens, ne se mesure point suivant les longues & les breves, cela n'empêche pas que le chant ne doive faire sentir exactement par la durée des sons, la quantité de chaque syllabe : & c'est ignorance, ou négligence au Musicien (7), d'en violer les regles.

Que les Comédiens sur-tout n'oublient pas le reproche que leur fait M. de Voltaire, à la tête de sa dernière Tragédie. *La misérable habitude, dit-il, de débiter des vers comme de la prose, de méconnoître le rhytme & l'harmonie, a presque anéanti l'art de la déclamation.*

Pour les Poëtes, ne savent-ils pas que la rime ne les dispense jamais d'observer les loix de la Profodie ? Une breve à la rigueur ne doit rimer qu'avec une breve ; ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les syllabes douteuses. Je n'entrerai point ici dans un détail, qui déplairait à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent sévèrement de se relâcher sur la rime. Car ne croyons point que ce soit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos siècles barbares, puisqu'elle se trouve usitée parmi les plus anciens (8) peuples de l'Asie, de l'Afrique, &

(7) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome V, p. 164.

(8) *Consuetudinem hanc servant, non Arabes tantum, & Persæ, Afri, sed & Tartari, & Simenses & complures quoque Americanæ gentes; ut dubitari vix possit, quin ipsa natura unâ cum cantu hanc poëseos*

de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle n'est vrai qu'entre les mains d'un homme sans génie, ou qui plaint sa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle est au Poète comme un génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprends qu'elle se fait quelquefois acheter; mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmés que leur art soit entouré de grandes difficultés, qui le rendent inaccessible aux esprits médiocres, & qui maintiennent la Poésie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Je finis par quelques observations qui concernent l'Orateur.

I I.

Avant que de rechercher en quoi la Prosodie est utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au discours, c'est une nécessité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchants vers de Chapelain, & les trente meilleur vers de Racine ou de Despréaux, ne fassent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or est-il que tout jugement qui se fait par comparaison, suppose qu'on a de quoi former un jugement absolu. Par conséquent il porte sur des principes, lesquels nous fussent-ils entièrement inconnus, ou même impénétrables, n'en feroient pas moins certains, & n'en prouveroient

rationem mortalibus tradiderit. Isaac Vossius de Poëmatum cantu & viribus Rythmi, p. 25.